

FORMULAIRE À RETOURNER COMPLÉTÉ À : contact@esante-paysdelaloire.fr
ou par voie postale : GCS e-santé Pays de la Loire – Immeuble SIGMA 2000 – 5 bd Vincent Gâche 44200 Nantes

STRUCTURE

Nom de votre structure :

Nom du directeur/ de la directrice :

Adresse du siège social :

CP : Ville :

N° FINESS géographique :

N° FINESS juridique :

Statut : Public Privé à but non lucratif Privé à but lucratif

CONTACT DU RÉFÉRENT (pour les invitations aux réunions, aux assemblées générales et la réception de nos communications officielles)

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél. :

Adresse e-mail :

CONTACT FACTURATION

Nom : Prénom :

N° téléphone :

Adresse e-mail :

CHOIX DU MODE DE FACTURATION (cocher un des 3 modes possibles)

<input type="checkbox"/> CHORUS SIRET : Code service :	<input type="checkbox"/> E-mail comptable	<input type="checkbox"/> Courrier postal (préciser si adresse différente du siège social)
--	---	---

TYPE DE STRUCTURE

SECTEUR SANITAIRE

Établissements publics
(Collège 1)

Établissements privés
(Collège 2)

Établissements privés à but non lucratif
(Collège 3)

Médecine chirurgie obstétrique
*Activité = 100% des séjours HC + 25% des séjours ambulatoires
+ 10% des séances*

> 45 000 20 000/45 000

10 000/20 000 5 000/10 000 < 5 000

Soins de suite et de rééducation
Activité = 100% des journées

> 30 000 < 30 000

Psychiatrie

Hôpital à domicile

SECTEUR MÉDICO SOCIAL

Établissements et services publics
(Collège 4)

Établissements et services privés
(Collège 5)

Établissements et services privés
à but non lucratif (Collège 6)

Personnes âgées / Personnes handicapées

> 250 places 250/130 places 130/90 places

< 90 places Services

SECTEUR LIBÉRAL

Professionnel libéral de santé (Collège 7)

RÉSEAUX DE SANTÉ ET AUTRES ORGANISMES

Réseaux de santé et autres organismes autorisés par l'ARS (Collège 8)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Collectivités territoriales (Collège 9)

Je m'engage à informer le GCS de toute modification liée à mon activité impactant le calcul de mon adhésion

Prénom/Nom.....

Date :

Cachet et signature :

	CAPITAL INITIAL			CONTRIBUTION ANNUELLE
	Contribution au capital initial du GCS			Participation annuelle aux charges de fonctionnement
	Capital initial	Valeur de la part	Contribution au capital	Adhésion calculée sur la base de l'année pleine 2012
SECTEUR SANITAIRE (Collèges 1, 2 et 3)				
Acteurs dont l'activité principale relève du champ sanitaire				
MCO (1)				
<i>(1) Activité = 100% des séjours HC+ 25% des séjours ambulatoires + 10% des séances</i>				
> 45.000	500	1 €	500 €	5 000 €
20.000 / 45.000	400	1 €	400 €	4 000 €
10.000 / 20.000	300	1 €	300 €	3 000 €
5.000 / 10.000	200	1 €	200 €	2 000 €
<5.000	100	1 €	100 €	1 000 €
SSR (2)				
<i>(2) Activité= 100% des journées</i>				
>30.000	200	1 €	200 €	2 000 €
<30.000	100	1 €	100 €	1 000 €
PSYCHIATRIE	100	1 €	100 €	1 000 €
HAD	150	1 €	150 €	1 500 €
SECTEUR MEDICO-SOCIAL (Collèges 4, 5 et 6)				
Acteurs dont l'activité principale relève du champ médico-social				
PA / PH				
> 250 places	100	1 €	100 €	1 000 €
250 -130	75	1 €	75 €	750 €
90 - 130	50	1 €	50 €	500 €
< 90 places	20	1 €	20 €	200 €
Services	15	1 €	15 €	150 €
SECTEUR LIBERAL (Collège 7)				
URPS et structures libérales	100	1 €	100 €	100 €
RESEAUX DE SANTE ET ASSOCIATIONS (Collège 8)				
Réseaux de santé et autres organismes/structures de santé	100	1 €	100 €	100 €
COLLECTIVITES TERRITORIALES (Collège 9)				
Collectivités territoriales	100	1 €	100 €	100 €

Remarques :

1/ L'adhésion au GCS est établie par structure juridique.

2/ Le classement d'un acteur dans un collège est défini au regard de son activité principale (ex. un établissement public de 15 lits de médecine et 120 lits d'EHPAD sera inscrit dans le collège 4).

3/ L'adhésion d'un acteur est définie au regard de son activité principale (ex. l'adhésion annuelle d'un établissement de 15 lits de médecine et 120 lits d'EHPAD sera de 500 € - calcul sur la seule base des lits EHPAD)